



Rapport du maire sur la situation financière

3 novembre 2015





VILLE DE CARIGNAN

RAPPORT 2015 DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères Carignanoises, chers Carignanois,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, nous déposons aujourd'hui le rapport sur la situation financière 2015 de Carignan. Il s'agit d'un bilan sommaire de nos réalisations auquel nous joignons la liste des contrats de 25 000 \$ et plus alloués au cours des 12 derniers mois, la liste des dépenses de plus de 2 000 \$ conclues avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense supérieure à 25 000 \$, le tableau de la rémunération et de l'allocation de dépenses des élus en 2015, ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.

Le budget 2016 sera quant à lui présenté à la population le **8 décembre 2015 à 20 h** à la salle du Conseil (2555-A, chemin Bellevue) lors d'une assemblée extraordinaire du Conseil.

Rapport financier 2014 consolidé

Le rapport financier consolidé de l'année 2014, audité par la firme *Moreau, Boisselle, Brunelle et associés*, couvre l'exercice terminé le 31 décembre 2014 et présente un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 2 080 367 \$. Les revenus de fonctionnalité de la municipalité se sont élevés à 14 859 962 \$ et les charges de fonctionnement à 13 287 241 \$, sans toutefois considérer les affectations comptables.

En examinant certains des éléments d'intérêt de ce rapport et en parallèle avec ce qui se dégage jusqu'à maintenant en 2015, on constate ce qui suit :

Surplus	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2015
Non affectés	3 226 859 \$	803 437 \$
Affectés	1 451 906 \$	1 270 269 \$

Pour ce qui est du niveau de la dette à long terme de la municipalité, celle-ci s'établit à près de 30,2 millions \$.

Au 31 décembre 2014, la dette se ventilait ainsi :

Dette à long terme	Au 31 décembre 2014
À la charge du gouvernement du Québec (17,53 %)	5 305 531 \$
À la charge de la municipalité (14,38 %) ou sectorielle (68,09 %)	24 945 934 \$
Total dette à long terme (100 %)	30 251 465 \$

Budget 2016

Nous désirons maintenir l'accent sur l'amélioration des infrastructures existantes, tout en assurant un contrôle serré de l'endettement de la Ville. Nous prévoyons continuer d'améliorer la qualité de nos services municipaux en tenant compte de la capacité financière de nos citoyens et poursuivre la réalisation des projets déjà annoncés.

Nous tenterons également de faire progresser, dans le respect des milieux naturels, le développement de la municipalité. Le taux de taxation se situe actuellement à 0,615 du 100 \$ d'évaluation pour le résidentiel et à 1,145 pour le non résidentiel.

Orientations des activités 2016 et des immobilisations 2016-2018

Le conseil municipal planifiera au cours des prochaines semaines les activités de 2016 et le plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018. En ce qui a trait aux immobilisations, nous procédons actuellement à l'évaluation de différents projets afin d'en établir les priorités de réalisation.

Ayant une incidence directe sur notre plan d'immobilisations, ce développement s'appuie sur les actions suivantes :

- L'implantation de la collecte à 3 voies (matières putrescibles);
- La refonte globale des règlements de zonage, de lotissement et du plan d'urbanisme;
- L'application du Plan de conservation et de protection des milieux naturels pour la planification du développement et de l'aménagement du territoire;
- L'investissement dans les infrastructures des parcs et espaces verts sur 10 années, selon le Plan directeur;
- L'acquisition de terrains boisés de qualité ou de milieux humides appartenant à des propriétaires privés en vue de leur conservation;
- La poursuite des alliances avec les villes voisines et partenariats avec d'autres organisations.

Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

Comme l'exige la *Loi sur les cités et villes*, je dépose maintenant en annexe au présent rapport, la liste de tous les contrats comprenant une dépense de plus de 25 000 \$. Cette liste comprend également les contrats supérieurs à 2 000 \$ conclus avec un même contractant et dont le montant total excède 25 000 \$ pour cette même année. Le document est disponible sur le site Internet au www.villedecarignan.org.

Traitement des élus municipaux

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, la rémunération et l'allocation des élus pour l'année 2015 se répartissent de la façon suivante :

Maire		Conseillers (ères)	
▪ Rémunération	1 879,16 \$/mois	▪ Rémunération	626,34 \$/mois
▪ Allocation dépenses	939,58 \$/mois	▪ Allocation dépenses	313,17 \$/mois
		Maire suppléant	
		▪ Rémunération	80,85 \$/mois
		▪ Allocation dépenses	40,43 \$/mois

Maire		Conseillers (ères)	
M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu			
▪ Rémunération	164,62 \$/séance		
▪ Allocation dépenses	82,31 \$/séance		
▪ Rémunération comité	65,85 \$/séance		
▪ Allocation dépenses	32,93 \$/séance		
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent			
▪ Rémunération	245,00 \$/séance		
▪ Allocation dépenses	122,50 \$/séance		
Participation séance CIT Chambly-Richelieu-Carignan			
		▪ Rémunération	100,00 \$/séance
		▪ Allocation dépenses	50,00 \$/séance
CCU			
▪ Rémunération	24,27 \$/séance	▪ Rémunération	24,27 \$/séance
▪ Allocation dépenses	12,14 \$/séance	▪ Allocation dépenses	12,14 \$/séance

Diffusion du rapport

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* et pour bien souligner le souci de transparence de notre administration, ce rapport sera distribué à tous les foyers carignanois d'ici la mi-novembre 2015.

Conclusion

La qualité de vie des citoyens est au cœur des orientations qui caractériseront le budget 2016. La vaste démarche de consultation publique entreprise au cours de la dernière année et qui nous a permis de définir notre planification stratégique 2015-2020 atteste d'ailleurs de cette volonté.

Carignan est aujourd'hui dans une position enviable avec des terrains disponibles et des investisseurs intéressés à s'y installer. Pour répondre aux attentes d'une majorité de la population et améliorer les services municipaux dans le respect de l'environnement et de la capacité financière des Carignanois, notre administration municipale continuera à canaliser son énergie et ses ressources pour soutenir les projets novateurs et faire rayonner notre ville.



René Fournier, maire de Carignan

Le 3 novembre 2015



VILLE DE CARIGNAN
2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8
Tél. 450 658-1066

CARIGNAN